

COMMUNIQUE

La Loterie Nationale Sénégalaise (LONASE), informe par le présent communiqué, de l'arrêt définitif de la commercialisation des produits instantanés « But ! » et « Numéro Porte-bonheur » le dimanche 15 février 2026 à minuit.

Conformément à la législation en vigueur sur ce chapitre, le retrait officiel et définitif des produits « But ! » et « Numéro Porte-bonheur » s'effectuera trente (30) jours après l'arrêt de sa commercialisation, soit le 15 mars 2026 à minuit.

Dans cette période du 15 février au 15 mars 2026, le paiement des tickets gagnants s'effectuera au niveau des lieux habituels.

Du 15 février 2026 au 15 mars 2026 à minuit, soit sur une période d'un (1) mois, un guichet unique ouvert au niveau de la Direction Générale de la LONASE procédera au paiement des tickets gagnants.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

LE DIRECTEUR GENERAL